

Le  
**Lézard**  
des **souches**



T. Kinet

Un reptile à  
sauvegarder de  
toute urgence  
en Wallonie

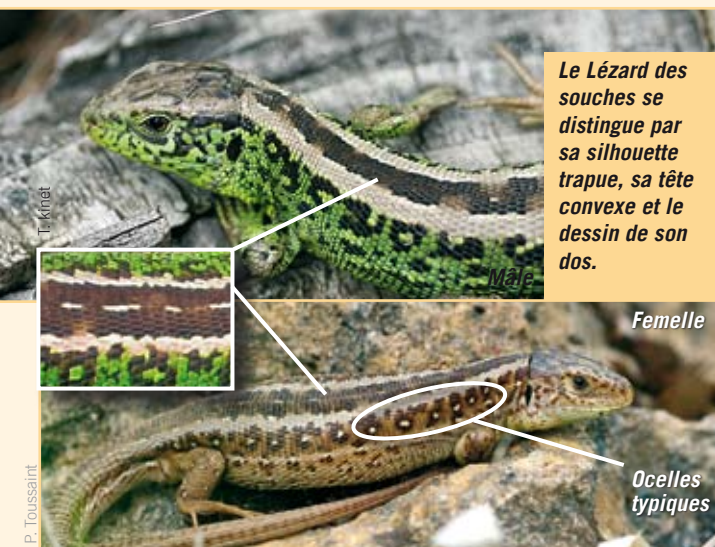


Service public de Wallonie

## UN REPTILE DISCRET, RAREMENT OBSERVÉ

Le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) est le plus grand de nos trois lézards. Adulte, il atteint une longueur de 22 cm, queue incluse. Le mâle se reconnaît aisément, surtout au printemps, grâce à sa coloration en partie verte qui s'atténue après la saison des amours.

De teinte générale brune, la femelle est plus difficile à différencier des deux autres lézards de Wallonie. L'identification de ces reptiles est compliquée par la grande variabilité de la coloration et du dessin des individus.



Comme les serpents et les autres lézards, le Lézard des souches est intégralement protégé.



## UNE ESPÈCE CASANIÈRE QUI APPRÉCIE LE SOLEIL



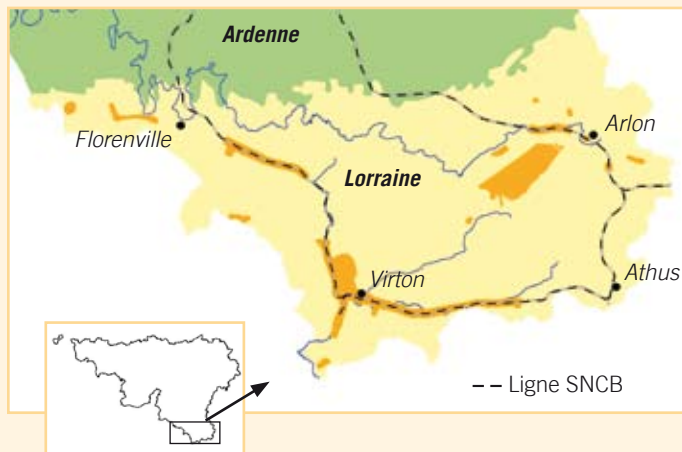
### Son territoire, souvent très exigu, doit lui offrir

- 1 des places où se chauffer au soleil: bois mort, souches, petites zones dénudées dans la végétation basse, pierres, murs, herbes sèches, ...;
- 2 des lieux où se protéger du soleil trop intense: herbes, touffes de bruyère, genêts, ronciers, ...;
- 3 des refuges où se dissimuler en cas de danger, pendant la nuit et les mois d'hiver: tas de bois, cavités dans les murs, pierres, galeries de petits rongeurs, ...;
- 4 des sites de ponte adéquats: sable ou terre meuble, éventuellement sous une pierre;
- 5 des proies en quantité suffisante: criquets, coléoptères, araignées, lombrics, etc.;
- des éléments paysagers tels que les bords de routes et de chemins, voies ferrées, haies ou lisières, indispensables à une éventuelle migration.

## UNE ESPÈCE EMBLÉMATIQUE DE LA GAUME ET DU PAYS D'ARLON

En Wallonie, le Lézard des souches n'existe qu'en Lorraine où il connaît une forte régression. Sa répartition est extrêmement réduite et fragmentée. Il y subsiste dans le vaste domaine militaire de Lagland ainsi que dans d'autres milieux bien ensoleillés et plutôt secs, parmi lesquels des habitats artificiels récents.

La majorité des populations sont très petites, confinées dans des sites exigus et isolés les unes des autres. Des altérations du milieu de vie peuvent conduire à leur disparition définitive en l'absence de toute possibilité de recolonisation.



**Lande à bruyère**



**Ancienne carrière**



**Bord de route**



**Réseau ferroviaire et friches voisines**

## LE TERRAIN MILITAIRE DE LAGLAND: LE RÉSERVOIR DE L'ESPÈCE EN WALLONIE

Le camp militaire de Lagland constitue le site majeur pour cette espèce: les étendues de lande sur sable sec hébergent une population importante mais peu dense, estimée à quelques centaines d'individus. Toutefois, au fil des années, les arbres, surtout les pins et les bouleaux, ont envahi ces landes, ce qui a entraîné une réduction de la surface favorable au Lézard des souches et à d'autres espèces des milieux non boisés, notamment des abeilles et des guêpes solitaires ainsi que des plantes rares.



Y. Barbier

**Ammophile**

Comme les camps d'Elsenborn et de Marche, le terrain militaire de Lagland (et le camp Bastin) fait partie du réseau européen Natura 2000 en raison de sa grande richesse biologique. Grâce à un cofinancement de la Commission européenne et du Service public de Wallonie, ces camps font l'objet d'actions de restauration de landes, marais et tourbières,

compatibles avec les activités militaires. A Lagland, de vastes zones ont ainsi été récemment déboisées par le Département de la Nature et des Forêts puis par un projet LIFE-Nature (années 2006-2010).

### Jasione des montagnes



Y. Barbier

### Lande à bruyère en voie de restauration après déboisement



## LE RÉSEAU FERROVIAIRE: UN HABITAT-CLÉ POUR LE LÉZARD DES SOUCHES ET D'AUTRES REPTILES

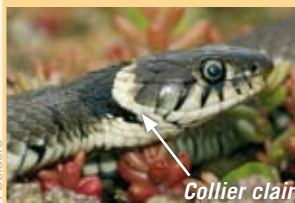
Le réseau ferroviaire joue aussi un rôle prépondérant pour le maintien du Lézard des souches, en particulier l'axe Athus-Meuse (ligne 165) et la ligne Namur-Luxembourg (162). Véritable couloir de migration, ce réseau assure un rôle de liaison entre les populations de ce lézard; il permet ainsi un indispensable flux génétique. De plus, il offre çà et là des lieux favorables à sa reproduction: talus et bords de voies, parties de gares à l'abandon et friches voisines.



**Ligne Namur - Arlon:  
talus favorable, non désherbé**

## D'AUTRES REPTILES COHABITENT SOUVENT AVEC LE LÉZARD DES SOUCHES, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE FERROVIAIRE:

### Couleuvre à collier



**Collier clair**

### Coronelle



**Ligne foncée en  
travers de l'oeil**

### Orvet



les Lézards vivipare et des murailles, l'Orvet, la Couleuvre à collier et la Couleuvre coronelle. Ces deux serpents, totalement inoffensifs pour les humains, sont parfois observés près des voies par le personnel chargé de l'entretien des lignes ferroviaires.

La Vipère péliade, serpent très discret et farouche, n'existe pas en Lorraine belge.

J. Delacre

J. Delacre

J. Bulhot

R. Duardin

## QUE FAIRE POUR AIDER CET ANIMAL EN DANGER?

La restauration de landes à bruyère dans le terrain militaire de Lagland et la gestion d'espaces protégés (anciennes carrières ou minières, pelouses naturelles) contribuent à la sauvegarde du Lézard des souches. Assurer sa survie ne se limite toutefois pas à créer des réserves naturelles car la majorité des sites occupés se trouvent dans des endroits utilisés au quotidien. Des actions concrètes sont ainsi à la portée de tous. De plus, elles profiteront à d'autres animaux et plantes menacés (papillons, abeilles et guêpes solitaires, orchidées,...).

### Les propriétaires de jardins contigus aux voies ferrées occupés par l'espèce ou situés dans son aire de répartition

- Moindre entretien du fond de jardin, avec création de tas bien ensoleillés de bois, de branches, de pierres ou encore de sable.
- Suppression ou limitation de l'utilisation de pesticides.
- Tonte prudente et non rase.
- Maintien de cavités dans les murs de pierres bien exposés ainsi que d'une bordure herbeuse non fauchée en été.

### Les exploitants de carrières

- Pendant l'exploitation, maintien ou création de petites zones tranquilles à végétation peu dense.
- Après exploitation, restauration de végétations des milieux secs et ensoleillés sur un sol pauvre, sableux ou pierreux.



*Fauche rase destructrice*



*Friche ferroviaire favorable*



*Fond de jardin peu entretenu*



*Carrière active: petite zone favorable*

### Les propriétaires d'anciennes carrières

- Maintien de zones non boisées bien exposées, avec des aires plus ou moins dénudées et des tas de pierres et/ou de sable.

### Les gestionnaires des bords de routes, de chemins et de voies lentes

- Fauchage très tardif (mi-octobre) des bords de voirie abritant ce lézard.
- Gyrobroyage à proscrire en période d'activité des reptiles (mi-mars à mi-octobre).
- Maintien d'un bon ensoleillement en limitant le boisement.
- Sensibilisation du personnel à la préservation des reptiles.

### La société gestionnaire du réseau ferroviaire

- Limitation des traitements herbicides dans certaines zones de grand intérêt pour la survie des reptiles.
- Maintien de végétations basses et de sol nu sur certains talus et dans des parties désaffectées de gares.
- Sensibilisation du personnel à la préservation des reptiles.
- Respect de tous les reptiles observés.

## LE PLAN DE SAUVEGARDE WALLON : UNE DÉMARCHE INDISPENSABLE À SA SURVIE

Le Lézard des souches est le lézard le plus menacé de Wallonie. La destruction et la dégradation de ses habitats constituent le plus grave danger. Face à cette situation, un plan de sauvegarde de l'espèce est mis en œuvre par l'asbl Natagora à l'initiative de la Direction générale de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources naturelles (Service public de Wallonie). Son objectif principal est le rétablissement d'un réseau de sites favorables à sa reproduction, reliés par des éléments linéaires propices aux contacts entre les populations.



P. Toussaint

### UNE QUESTION? UNE OBSERVATION? N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER!

#### **Annie Remacle et Jean-Paul Jacob**

Grand-rue 34 - 6747 Châtillon

Tél.: 063/21 78 55

annie.remacle@scarlet.be | jp-jacob@aves.be

#### **Cantonement DNF d'Arlon**

Place Didier 45 - 6700 Arlon

Tél.: 063/58 91 50 | cantonnement.arlon@spw.wallonie.be

#### **Cantonement DNF de Virton**

Rue Croix-le-Maire 17 - 6760 Virton

Tél.: 063/58 86 40 | cantonnement.virton@spw.wallonie.be

#### **Cantonement DNF de Florenville**

Rue de Neufchâteau 1 - 6820 Florenville

Tél.: 061/32 52 80 | cantonnement.florenville@spw.wallonie.be

**Textes:** Annie Remacle et Jean-Paul Jacob (Natagora)

**Editeur responsable:** Claude Delbeuck (DGARNE)  
Avenue Prince de Liège 15 - 5100 Jambes